

Image not found or type unknown



propriete achete en indivision. vente

Par **barns59**, le **24/11/2011** à **14:15**

bonjour

g achete une maison il y a 16 ans qui est payé maintenant a l'epoque j'ai fais mettre le nom de ma concubine sur l'acte du notaire .

j'ai financé le bien seul(plus travaux) puisqu'elle ne travaillait pas .

maintenant nous sommes separé je voudrai savoir si je peux recuperer une plus grosse part que mon ex .et recuperer une part de la taxe fonciere que je paye seul depuis 16 ans .merci